Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 022-212202949-20251128-2025_11_08-DE

SAINT-GILLES-PLIGEAUX

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-GILLES-PLIGEAUX

Séance du **28 novembre 2025**
20 heures 00 minutes

PRESENTS : Gildas GUYADER, Jacques TROËL, Jean-Philippe SEGUIN, Katy COSQUER, Emmanuelle MARESCA, Maxime LE LEPVRIER, Laurence GUEGAN, Kévin LE COËNT, Claudine CAUMONT

ABSENTS EXCUSES : Catherine LE PROVOST,

Secrétaire de séance : Katy COSQUER

Date de la convocation : 20 novembre 2025

Date de la convocation : 20 novembre 2025

2025-11-08 : Rapport d'activité 2024 du SDE 22

Monsieur Le Maire, présente à l'assemblée délibérante le rapport 2024 du Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor ((SDE 22).

Un exemplaire de ce rapport doit être transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal en application de l'article 5211.39 du CGCT.

Il précise que l'année 2024 a été particulièrement dense : plus de 40 millions d'euros de travaux ont été engagés, montant le plus élevé jamais atteint, notamment pour la relocalisation de la production d'énergies renouvelables et dans l'efficacité énergétique.

Après lecture, le Conseil Municipal :

- **PREND ACTE du contenu du rapport d'activités annuel 2024 du SDE 22**

Ainsi fait été délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gildas GUYADER